

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le **FSE** (Foyer Socio-Educatif) est votre **coopérative scolaire** au sein du collège.

Des personnels bénévoles, Mmes Cau, Dubois, Migliaccio, Touzot et M. Foucart ainsi que des élèves en assurent le fonctionnement.

Vous tous, collégiens, pouvez y adhérer (ce n'est pas réservé aux demi-pensionnaires !)

A QUOI ÇA SERT ?

Le budget du Foyer auquel vous contribuez par votre adhésion permet de :

- verser au collège une participation financière pour les voyages ou sorties et réduire ainsi les coûts pour les familles
- financer les récompenses des élèves aux différents concours et projets réalisés tout au long de l'année (BD, places de cinéma, bons d'achat offerts...), les costumes du spectacle, le paiement des droits à la SACEM, l'achat de matériel pour l'association sportive...
- assurer légalement les soirées dansantes des collégiens, les soirées cinéma, anticiper l'achat des boissons et friandises
- mettre à disposition des demi-pensionnaires plusieurs installations pendant la pause déjeuner (quatre salles différemment équipées les accueillent : une salle télévision, deux salles de jeux de société, une salle baby-foot ainsi qu'un espace extérieur consacré au tennis de table (prêt de raquettes) et situé sous le préau quand les conditions climatiques le permettent)
- proposer les photos de classe et individuels à tarif réduit

Votre cotisation est essentielle : adhérez nombreux! 👍

COMMENT Y ADHERER ?

La période d'adhésion pour l'année 2017-2018 a commencé avec les inscriptions des élèves de 6ème en juin dernier et va se poursuivre dans le courant du mois de septembre pour les élèves du cycle 4 (5e, 4e et 3e) et les retardataires de 6^{ème} !

La cotisation annuelle est inchangée : **6 € par enfant au collège.**

Le règlement peut se faire par **chèque à l'ordre du FSE** (nom et classe de l'enfant au dos du chèque, pas débité avant la fin octobre) ou en **espèces**. Mme Migliaccio assurera la collecte en se rendant dans chaque classe à une date communiquée aux élèves par le biais du carnet de liaison. Elle apposera le tampon FSE sur le carnet des adhérents 2017-2018.

Un document récapitulatif a été distribué à chaque élève à la rentrée et collé dans le carnet de liaison afin d'être signé par les parents. Merci de votre implication.

Le FSE vous souhaite une bonne rentrée !